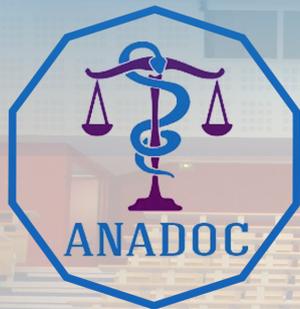


Institut
Droit et
Santé

ET



Université Paris Cité
Inserm UMRS 1145

DATE
À
RETENIR

RENCONTRE MÉDICO-LÉGALE

Quel nouveau barème d'évaluation des incapacités ?

Enjeux pratiques



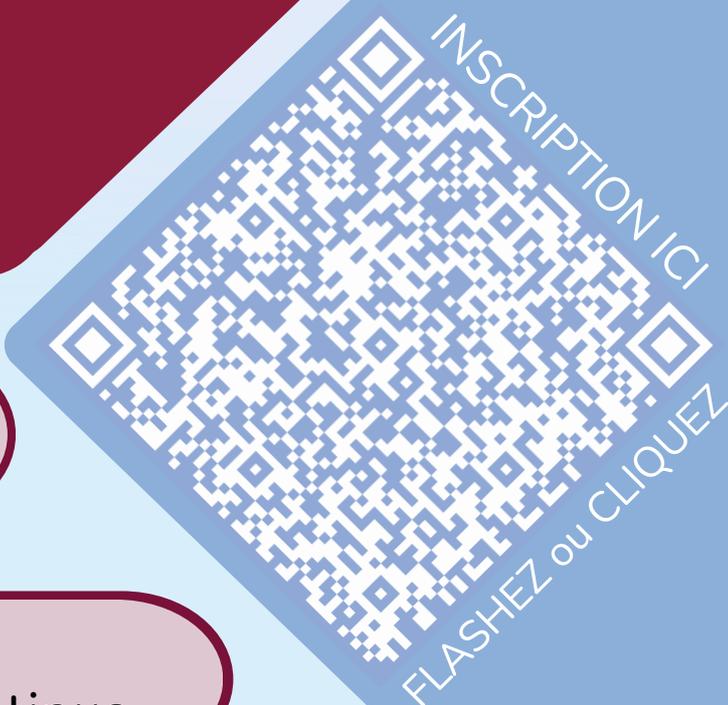
Samedi 28 juin 2025
de 9h00 à 13h00



Colloque validé au
titre de la formation continue



Campus Saint Germain de Près
45 rue des Saints Pères, 75006, Paris



INSCRIPTION ICI

FLASHÉZ ou CLIQUEZ

PARTICIPATION AUX FRAIS : 50 EUROS

À partir de 8h30 : accueil des participants

9h00: hommage à Pierre CORMAN, coprésident fondateur de l'ANADOC

Ouverture des travaux

Madame Lydia MORLET-HAÏDARA, Directrice de l'Institut Droit et Santé
(université Paris Cité)

INTRODUCTION “quel nouveau barème d'évaluation des incapacités ?”

Enjeux et perspectives

L'équipe ANADOC

9h30 : “quel nouveau barème des incapacités en psychiatrie ?”

Docteur Catherine WONG

Modérateurs : Docteur Éric PÉAN et Maître Alice BARRELLIER

10h00 : “quel nouveau barème des incapacités en neurologie ?”

Docteur Bruno MASTAIN

Modérateurs : Docteur Michel NAUDASCHER et Maître Claudine BERNFELD

10h30 : “quel nouveau barème des incapacités en orthopédie ?”

Docteur Christian DUMONTIER

Modérateurs : Docteur Céline GANDON et Maître Frédéric BIBAL

11h00 : 1ère table ronde - avis d'experts

Docteur Samy BENDAYA, Docteur Anne HENRY, Professeure Cécile MANAOUIL,
experts judiciaires

11h50 : 2ème table ronde - avis institutionnels

Professeure Pauline SAINT-MARTIN, Société Française de Médecine Légale

Professeur Norbert TELMON, Conseil National des Universités

Membre AREDOC (sous réserve)

Monsieur Antonio MUSELA, magistrat

12h40 : échanges avec la salle